

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly à Québec, le 10 mai 2023 à 15 h 30 à la salle Jean-Avril à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Lise Bernard, Mario Côté, Philippe Coudroy, Rachel Jean, Isabelle Légaré, Micaël Papillon, Olivier Robichon et Susan Sylvester.

Sont également présents Denis Castonguay, directeur, Sara Savard-Gauthier, directrice adjointe et Kévin Therrien, gestionnaire administratif.

Avant de débiter, monsieur Castonguay souhaite la bienvenue à madame Rachel Jean de la Caisse populaire Desjardins qui remplace madame Evelyne Fortier.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Mario Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Philippe Coudroy propose l'ajout du sujet Budget 2022-2023. Il est convenu qu'une mise à jour sera faite à la réunion du conseil d'établissement du mois de septembre.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, proposé par Susan Sylvester, appuyé par Isabelle Légaré.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 février 2023

Après la lecture, le procès-verbal est accepté sur la proposition de Philippe Coudroy, appuyée par Isabelle Légaré.

CE : 13/05-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 8 février 2023

Il n'y a pas de suivi particulier au procès-verbal.

5. **Projet éducatif**

En décembre 2023, le projet éducatif pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 doit être remis au directeur général du Centre de services scolaire de la Capitale.

Monsieur Castonguay rappelle que le projet éducatif doit s'arrimer avec le PEVR du centre de services scolaire et le plan stratégique du ministère de l'Éducation.

Le comité de coordination composé de Sara Savard Gauthier et Isabelle Légaré travaille sur l'élaboration du projet éducatif. Un sondage sera fait auprès du personnel et auprès des élèves. Le document sera présenté au conseil d'établissement de novembre pour approbation et déposé à la direction générale en décembre 2023.

Madame Savard Gauthier fournit des explications sur ce qui est fait à date. La journée pédagogique du 19 mai prochain sera principalement consacrée aux travaux de consultation auprès du personnel.

6- **PLMU**

Le plan local des mesures d'urgence a été transmis au personnel et il y a eu un seul retour sur les activités du soir. Cette demande sera ajoutée au document.

Le document sera présenté en vue d'une approbation à la prochaine réunion du conseil d'établissement ou à l'automne prochain.

À ce document est rattaché le document Procédure de premiers soins. Il n'y a aucun changement si ce n'est qu'une phrase sera ajoutée concernant les activités du soir en lien avec le PLMU.

7- **Règles de vie**

Madame Savard Gauthier fait la présentation des légères modifications qui seront apportées à ce document.

Sur la proposition de Olivier Robichon et appuyée par Philippe Coudroy, le document Règles de vie est adopté.

CE : 14/02-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8- **Rapport Marchand**

Pour le bénéfice de madame Jean, monsieur Castonguay rappelle l'historique de ce rapport.

Monsieur Pierre Marchand, a été engagé par le Centre de services scolaire de la Capitale pour améliorer la situation financière de l'école d'où le nom « Rapport Marchand ».

Le rapport provisoire a été déposé le 29 mars dernier au centre de services.

Une présentation du rapport final sera faite le 17 mai en après-midi à l'équipe de direction de l'école.

Un plan de redressement devra être bâti pour atténuer certaines dépenses.

Le rapport sera présenté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

9- **Bilan SAE**

Micaël Papillon fait la présentation du bilan des formations dispensées du côté du Service aux entreprises pour l'année scolaire 2022-2023.

Il explique que le coût des formations subventionnées par Emploi Québec est augmenté. L'an dernier, le coût est passé de 1 \$ à 2 \$, cette année il est passé de 2 \$ à 5 \$; les critères ont également changé.

Les membres félicitent Micaël pour son travail.

10- Activités de campagne de financement

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

11- Événements

- 5 avril : Salon de l'Emploi : 32 employeurs ainsi que le Carrefour Jeunesse Emploi et Services Québec étaient présents. Ce fut un beau succès
- 21 avril : Activités de financement pour Nice : cocktail dinatoire
- 13 mai : Défi EHC
- 15 mai : Coupe des nations en sommellerie
- 18 mai : Soirée *Au fil des Saisons*. Cette soirée souligne le départ à la retraite des employés du Centre de services scolaires de la Capitale; 315 personnes sont attendues.
- 13 et 14 juin : Deux soirées des finissants à venir. Cette soirée souligne la persévérance des élèves. Il y aura remise de bourses.

12- Dossiers internationaux

//// Stages :

- Bordeaux : les 4 élèves ont terminé leur stage, ils ont tous bien performé. Monsieur Castonguay était présent pour souligner le 15^e anniversaire de cette entente. Les stagiaires en provenance de Bordeaux ont été accueillis en avril.
 - Nice : le financement pour ce stage va très bien. Douze élèves partiront à la mi-août. Ce stage va très bien. Douze élèves partiront à la mi-août.
- Ces stages sont faits en partenariat avec des établissements en restauration.

13- Autres sujets

12.1 Stationnement : Olivier Robichon souligne les incidents qui arrivent dans le stationnement. Il mentionne que les caméras ne fonctionnent pas. Les autobus pour les élèves de Cardinal-Roy sont le principal problème. Les travaux d'agrandissement de l'école Cardinal-Roy devaient être terminés au mois d'août prochain ce qui devrait régler une partie de la problématique du stationnement.

12.2 Projets axés sur fond écoresponsable : madame Jean mentionne que si l'école a des projets, il serait important de les déposer avant la fin de l'année scolaire. Madame Jean ajoute qu'on peut communiquer avec elle afin d'être dirigé vers les bonnes personnes.

14- Prochaine rencontre : le mercredi 7 juin 2023 à 15h30

15- Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 16 h 30.



Denis Castonguay
Directeur

N.B. L'usage du masculin est utilisé afin d'alléger le texte, et ce, sans discrimination au genre féminin